

COMPTE RENDU de la commission "Vie associative" du 29 octobre 2014

Etaient présents : Mmes C. De Malefette, M-F. Lestriez, F. Moraly, M. Schwal, G. Terral, N. Touitou, G. Van Haverbeke, Mrs G. Bomstain, A. Carles-Gibergues, J-L. Champeaux, P. De Boissezon, H. De Ledingen, R. Hochedez, M. Lambin, A. Le Ber, Y. Le Mailloux, J-C. Lestriez, J. Segeric, P. Terrier, G. Van Haverbeke

ORDRE DU JOUR

Introduction par les Conseillers municipaux (mode de fonctionnement de la commission, ...)

1. Relations Mairie-Associations:

1.1. La structure du tissu associatif à VA

1.2. Aide de la Mairie aux associations:

** Gestion des salles municipales: mise à disposition, planning et optimisation de l'occupation des salles en fonction de leur taille*

** Discussion sur le coût de location des salles aux associations et aux particuliers*

** Impression et distribution des documents des associations*

** définition des modalités de subventions pour 2015*

** conventions Mairie-associations*

** Bilan du forum des associations*

** Questionnaire-sondage pour connaître les attentes des habitants*

2. Culture:

- Projets futurs (fêtes, conférences, expositions,..)

3. Sports-Loisirs:

- Projets futurs

- Chemin de randonnées

- Parcours de santé

Questions diverses

Après une introduction liminaire de J. Segeric, Maire de Vigoulet-Auzil, J-L Champeaux (JLC) remercie en premier lieu les responsables d'associations pour leur présence et leur célérité à fournir les documents demandés, ainsi que les habitants présents à cette commission.

JLC décrit ensuite le mode de fonctionnement de la commission; il rappelle l'attachement de la municipalité à soutenir les actions des associations en permettant la continuation des activités actuelles, mais aussi la création de nouvelles activités.

1. Relations Mairie-Associations:

1.1. La structure du tissu associatif à VA

JLC fait part d'un constat de la nouvelle municipalité relatif à la complexité de la structure des associations à VA entraînant une absence de lisibilité. L'ACSELVA regroupe en son sein des sections culturelles et sportives, mais aussi des associations (Qi-Gong, Fabre, ...). L'ACSELVA joue donc le rôle de supra-association mais sans logique apparente; de plus, certaines activités/associations souhaitent garder leur indépendance en n'adhérant pas à l'ACSELVA. M. Le Mailloux explique que cet état de fait est historique.

M. Le Mailloux rappelle ensuite le fonctionnement actuel de l'ACSELVA avec une cotisation par famille; l'ACSELVA dispose à la fois de professeurs salariés, de professeurs auto-entrepreneurs et des professeurs qui se rémunèrent directement via leur association.

P. Terrier fait part d'un mode de fonctionnement en "foyer rural" qui donne satisfaction (c.f. à Auzeville). La commission se renseignera sur les avantages/inconvénients de cette organisation.

A ce stade, pas de conclusion de la commission sur la structuration du tissu associatif.

1.2. Aide de la Mairie aux associations:

* Gestion des salles municipales: mise à disposition, planning et optimisation de l'occupation des salles en fonction de leur taille

JLC rappelle qu'un travail de planification des salles a été fait à la rentrée 2014-2015 et que toutes les activités ont pu trouver un créneau de salle grâce à la bonne volonté de tous.

JLC indique que, pour la saison 2015-2016, les demandes de salle devront être faites par les associations en juin, afin d'arriver à un planning de salles finalisé en août.

JLC rappelle que la municipalité dispose d'un nombre non négligeable de salles et **qu'il faut essayer de mettre en adéquation la taille de la salle avec le nombre de participants.**

Par exemple, Mme Moraly a émis le souhait d'organiser des stages de Qi-Gong au centre culturel certains samedis; vu le nombre de participants à ces stages (une vingtaine), elle pose la question du déplacement du cours de piano. M. Le Mailloux indique que cela n'est pas possible car le piano doit rester dans la grande salle. G. Bomstain pense que d'autres solutions peuvent être trouvées en insonorisant une petite salle.

Action: G. Bomstain fera visiter au professeur de piano les salles potentiellement disponibles et examinera avec lui les éventuelles alternatives.

* Discussion sur le coût de location des salles aux associations et aux particuliers

JLC explique qu'il n'existe a priori aucune logique dans le paiement ou non d'une redevance de location de salle par activité. Le yoga paie une redevance alors que d'autres activités similaires n'en payent pas; là encore, une raison historique peu claire est avancée. La municipalité souhaite agir en toute transparence et appliquer la même règle pour tous. M. Carles-Gibergues soulève la questions d'activités à des fins privés. Après un débat, **il est décidé d'attribuer la gratuité des salles aux associations/activités bénéficiant aux habitants de VA.** Pour étayer la notion d'activité d'intérêt collectif pour les habitants de VA, un document préparatoire donnant le ratio participants Vigouletains/non Vigouletains avait été envoyé par activité.

JLC précise que cette gratuité des salles donnée aux associations est en fait une subvention de fonctionnement, car cela entraîne des frais de chauffage, d'électricité, de nettoyage et d'entretien des bâtiments.

Pour les demandes privées (anniversaire, mariage,...), une cotation sera proposée à la prochaine réunion.

* Impression et distribution des documents des associations

L'impression des documents (si possible en noir et blanc) peut se faire en Mairie et cela est aussi une forme de subvention de fonctionnement.

La distribution des flyers pose par contre un problème en terme de disponibilité des agents municipaux, car chaque distribution monopolise une journée de un à deux agents. Il est donc demandé aux associations d'assurer leur propre diffusion.

Cependant, une mutualisation des distributions entre la Mairie et les associations doit être organisée; par exemple, le cinéma qui diffuse un flyer avant chaque séance propose son concours à la diffusion d'autres informations. Une autre idée de sectorisation des quartiers de VA est envisagée avec une distribution par des bénévoles (voir avec les Aînés ?).

* définition des modalités de subventions pour 2015

JLC informe les associations que les subventions 2014 ont été mandatées.

Pour 2015, JLC présente la politique municipale:

Les subventions aux associations ne peuvent être récurrentes si leur destination n'est pas clairement identifiée au budget de l'association, ce qui implique une transmission du bilan.

JLC explique la différence entre subvention de fonctionnement dont la demande doit être justifiée par un budget (déficitaire) et les subventions d'investissement qui sont liées à un investissement ou un projet ponctuel dont la Mairie doit suivre la réalisation.

JLC précise que l'objectif d'une subvention de la Mairie n'est pas de grossir un livret A.

JLC souhaite que les demandes de subvention pour 2015 parviennent avant le 20 janvier 2015 afin de préparer le budget de la commune; une réunion de la commission "Vie associative" examinera ces demandes.

* conventions Mairie-associations

Il apparaît que les conventions Mairie-Associations sont pour le moins obsolètes. Une proposition de nouvelles conventions sera faite dans les semaines à venir.

JLC insiste auprès des associations sur l'importance de vérifier les attestations d'assurance. Elles seront demandées pour l'exercice 2015.

* Bilan du forum des associations

De l'avis unanime, la première édition du forum des associations a été une réussite; Rendez-vous est pris pour la 2ème édition où nous essaierons de faire mieux.

* Questionnaire-sondage pour connaître les attentes des habitants

JLC propose de lancer un questionnaire pour connaître les attentes des habitants en matière associative. Plusieurs responsables d'associations, fort de leur expérience, font part de leur scepticisme sur le résultat de la démarche.

2. Culture:

Le succès des différentes fêtes (fête du village, de la Musique) organisées par la nouvelle équipe du Comité des fêtes est rappelé et l'appel à idée pour 2015 est lancé.

- Projets futurs (fêtes, conférences, expositions,..):

A. Leber informe que la prochaine fête de VA aura lieu le week-end des 13 et 14 juin 2015.
M. Le Mailloux annonce pour l'Acselva une soirée organisée par la section art lyrique le 14 mars à 20H45 et l'audition Piano le 13 juin qui pourrait être publique (en relation avec la fête du village?).
M. Le Mailloux fait part d'un projet cinéma-piano l'an prochain.
J. Segeric annonce son intention d'organiser le printemps des Arts en 2015 (sculpture, peinture) sous la présidence de G. Frechin avec des noms connus.
L'association des 4 fers, par la voix de sa présidente N. Touitou, projette d'organiser une exposition sur le thème du cheval. Cette manifestation pourrait peut-être être couplée avec le printemps des Arts.
JLC a reçu une proposition d'une troupe de théâtre des Coteaux qui est prête à se produire à VA.
C. De Malefette fait par ailleurs part de sa connaissance d'une troupe sur Vieille-Toulouse qui sera contactée.
La Médiathèque, en plus de ses activités "au quotidien", continuera ses ateliers d'écriture qui sont très suivis et planifiera une ou plusieurs expositions en 2015.
Les conférences avec des conférenciers connus (par exemple la conférence de J. Collado) peuvent aussi être envisagées.
M. Lambin rappelle que la mairie met les pages de son site internet à la disposition des divers secteurs de la vie associative. Il appartient à ces derniers d'actualiser ces pages et de les animer pour faire connaître leurs activités; les webmaster mettront en ligne rapidement toutes les informations communiquées par les associations.

3. Sports-Loisirs:

- Projets futurs

R. Hochedez présente la section foot et en particulier les activités développées en direction des enfants.
M. Lestriez présente la section tennis et fait part du projet de construction de la nouvelle "cabane".

- Chemin de randonnées

JLC estime que le village de VA présente un réseau dense de chemins qu'il serait bon de cartographier et de faire connaître aux Vigoulétains, même si un document du Sicoval existe déjà.
JLC propose de mettre en place un groupe de travail pour effectuer ce travail.

Action: Appel aux bonnes volontés pour participer à ce groupe de travail sur le recensement des chemins de randonnées de la commune.

- Parcours de santé

La municipalité émet l'idée d'un parcours de santé; J. Segeric, qui a contacté quelques sponsors possibles (type Assurances), fait part de l'absence de réponses car, même si ce type d'aides était courant il y a quelques années, la crise est passée par là!
P. Terrier pense que les parcours de santé sont passés de mode et que la mode en Espagne et dans les Pays scandinaves est plutôt à des équipements extérieurs type salle de sports (bancs de musculation,..). P. Terrier fournira une brochure et des prix associés.

La prochaine réunion de la commission sera programmée dernière semaine de janvier.

Rédacteur: Jean-Louis Champeaux